

Les réponses

défis

- connaître leurs droits et les obligations de leur employeur

statut migratoire

- pas d'accès à la résidence permanente

permis de travail

- lié à un seul employeur et difficile de changer en cas d'abus

santé

- les travailleurs ont peur de déclarer les blessures de peur d'être expulsés



conditions

- dépendant de l'employeur
- vulnérabilités, isolement, difficultés de communiquer
- droits humains peu considérés
- heures supplémentaires, peu de congé, contrôle, logement

famille

- ennui de leur proches, impossibilité de les faire venir au Canada

recours

- peu ou pas de recours en cas d'exploitation, de blessures, de salaires non payés